



Nouveau fonctionnement et tarifs année 2023-2024

Chers habitants,

Suite à certains changements de fonctionnement et de tarifs concernant le public des 3-11 ans qui ont pu surprendre et faire réagir, voici quelques explications :

- Nous rappelons que le centre social OVIV est une association financée par la CAF (1/3), par EBER (1/3) et par les familles (1/3). Ainsi toutes les charges financières ne reposent pas sur les familles, ce qui permet de réduire les coûts pour celles-ci.
- En s'inscrivant à cette association, chaque personne en devient adhérente. Elle peut donc participer à son fonctionnement de différentes manières et l'enrichir de ses compétences ou de ses idées. S'impliquer dans l'association peut se faire sous différentes formes, comme devenir bénévole, participer à des commissions de travail (comme celle sur les tarifs), réfléchir ensemble pour améliorer encore le fonctionnement du centre social, etc.
- Le changement des tarifs est une exigence de la CAF afin de se mettre en conformité avec certaines valeurs : il ne peut y avoir deux tarifs différents pour une même journée (ce que nous pratiquions auparavant sans savoir que cela n'était pas conforme à la loi).
- Pour nous mettre en conformité, nous avons choisi de pratiquer un forfait sur deux jours, le mercredi et le jeudi, incluant les sorties proposées. Celles-ci deviennent alors un projet pédagogique plus riche : si la sortie a lieu le mercredi, le jeudi sera consacré à en faire un compte-rendu ou à mener des recherches sur ce que les enfants auront découverts ; si la sortie a lieu le jeudi, le mercredi est consacré à la préparation de cette sortie.

Pour les autres jours, les inscriptions se font à la journée ou à la demi-journée avec ou sans repas. Ces choix ont été faits en tenant compte du nombre d'inscrits selon les jours des années précédentes afin de répondre au mieux aux besoins des familles.

- Enfin, nous avons augmenté légèrement nos tarifs, qui n'avaient pas changé depuis 7 ans, afin de tenir compte de l'augmentation générale des différents coûts.

Nous espérons que ces explications vous auront été utiles et faciliteront la compréhension des changements effectués cette année. Vous êtes toujours les bienvenus pour participer aux différentes commissions proposées afin de réfléchir ensemble et faire évoluer le fonctionnement du centre social.

CENTRE SOCIAL OVIV

1410, route des villages - 38150 VERNIOZ
Tél. 04 74 54 14 37 - accueil@cs-oviv.fr
Siret : 43399347400017 - APE : 9499Z



/centresocialOVIV



www.cs-oviv.fr

Osez Vivre Vos idées.

ENTRE BIÈVRE ET RHÔNE :
Auberives-sur-Varèze, Cheyssieu,
Vernioz, Chalon, Monsteroux-Milieu,
Montseveroux, Cour-et-Buis

